



FSU-SNUipp des Landes  
Maison des syndicats  
97, place de la Caserne Bosquet  
40 000 MONT DE MARSAN  
05.58.933.933.



SE Unsa 40  
830 Av Mal Foch  
Résidence « Clos Michel Ange »  
40000 MONT DE MARSAN  
05.58.46.24.24



Snudi-FO des Landes  
Maison des syndicats  
97, place de la Caserne Bosquet  
40 000 MONT DE MARSAN  
05.58.46.23.23

Mont de Marsan, le 9 Décembre 2025,

*A Madame la Directrice Académique des Landes,*

Par le présent courrier nous souhaitons vous faire part de notre forte indignation et opposition à l'invitation reçue par les directeurs et directrices jeudi dernier en fin d'après-midi. La colère et l'épuisement des directeurs et directrices d'école arrive à son apogée en ce début d'année scolaire. Or, une allocution en visio du Recteur d'Académie est proposée mercredi 10 décembre à 11h30 autour des résultats des évaluations nationales.

Plusieurs points nous posent problème :

- la réception de l'invitation moins d'une semaine avant la visio,
- un énième temps en visio sur le temps personnel des directeurs et directrices,
- un ajout à la surcharge de travail déjà débattue avec vous à plusieurs reprises.

Sur ce point nous nous permettons de vous rappeler que les directeurs et directrices ont des ORS qui ne sont pas respectées par les multiples demandes et sollicitations de l'administration notamment.

Nous nous adresserons à chacun et chacune afin de donner la consigne syndicale de ne pas participer à ce temps. Tant que leur charge de travail sera aussi lourde, elles et ils ne pourront exercer leur mission correctement. C'est tout le fonctionnement de l'école, les collègues, les élèves et les familles qui sont pénalisés par cette dégradation des conditions de travail.

Veuillez croire, Madame la Directrice Académique, en notre attachement en un service public d'Education de qualité.

Lucie Dagès et Cathy Vigneau  
Laffargue, co-secrétaires  
départementales FSU-SNUipp des  
Landes

Christophe Novaczeck, secrétaire  
départemental SE-Unsa

Isabelle Benquet, secrétaire  
départementale adjointe de la FNEC  
FP-FO 40